Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 100 (1964)

Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 11 DÉCEMBRE 1964 Ce ANNÉE No 44

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

10 décembre: Anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme

Appel de la Commission nationale suisse pour l'Unesco

Les travailleurs étrangers sont nombreux dans notre pays — Leurs enfants sont partout dans vos classes.

Les enfants suisses sont habitués à croire que la manière de vivre de leurs familles est la seule convenable. Les mœurs différents des familles étrangères les surprennent. Parfois, suivant l'exemple de certains parents, ils manifestent leur orgueil et leur mépris.

C'est à vous avant tout qu'il appartient de mettre en branle leur imagination et d'éveiller en eux le sens et le goût de la diversité humaine.

Aidez-les à imaginer le monde d'où viennent leurs nouveaux camarades et à l'aimer.

Aidez-les à imaginer comment ils se sentiraient s'ils se trouvaient isolés dans une école lointaine, au milieu d'enfants qui parlent une autre langue qu'eux.

Aidez-les à se voir eux-mêmes avec les yeux d'un étranger.

Les enfants qui viennent d'ailleurs sont dans une classe une vivante leçon de géographie, d'histoire, d'humanité. Leur différence ne doit pas apparaître comme un défaut à corriger, mais comme une richesse appartenant à tous. En Suisse, il devrait être particulièrement facile, et il est particulièrement utile, de faire aimer la diversité.

Ce sera aussi pour vos élèves une expérience inoubliable que de découvrir, dans le camarade autre, l'être humain qui en chacun commande et mérite le respect.

Puissent les petits étrangers, en compensation de la peine supplémentaire qu'ils vous donnent, vous aider à enrichir l'année scolaire, dans vos classes où il faut désormais résoudre, jour après jour, les problèmes qui se posent lorsque des hommes différents doivent apprendre à vivre ensemble.

Jeanne Hersch.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La Caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Elle assure également facultativement les adolescents de l'âge postscolaires jusqu'à l'âge de 20 ans au maximum et qui n'exercent pas d'activité professionnelle rémunérée.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne

HOTEL DENT DE LYS

Alt. 1100 m. **LES PACCOTS**-Châtel-St-Denis

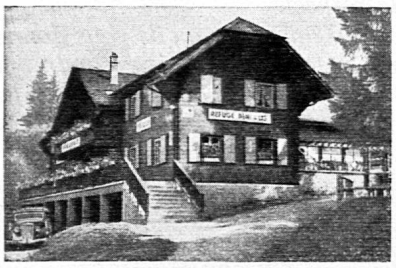

Grande salle, accueil chaleureux et prix spéciaux pour écoles et sociétés

H. MICHEL, propriétaire Tél. (021) 56 70 93

Aberegg-Steiner & Cie S. A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection de vos

CLICHÉS

Duplicata - Galvanos - Stéréos - Photolithos

Hôtel du Port - Villeneuve

Bar «La Soute» G. Esenwein, prop.

partie corporative

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Compléments de salaire communaux

VALLORBE

Instituteurs mariés : complément annuel : 600 francs.
Institutrices mariées : 450 francs.
Instituteurs et institutrices célibataires : 450 francs.

LEYSIN

Le Conseil communal de Leysin, unanime, décide : d'allouer dès 1964 une allocation d'ancienneté au personnel communal et au Corps enseignant sur les bases suivantes :

Fr. 600.— de la 6e à la 10e année de service,
Fr. 800.— de la 11e à la 15e année de service,
Fr. 1000.— dès la 16e année de service.

Cette allocation sera versée le 15 décembre de chaque année à tout employé ou membre du Corps enseignant masculin marié, ou célibataire, veuf (veuve), divorcé (e) avec charge de famille. Le personnel féminin marié ainsi que le personnel célibataire sans charge de famille touchera une allocation égale aux 2/3 de l'allocation complète. Il appartient à la Municipalité de prendre toute décision sur la notion « charge de famille ».

Société vaudoise de travail manuel et réformes scolaires

Nous avons le plaisir de vous présenter ci-dessous les différents cours que notre société vous propose pour cet hiver

a) *Utilisation des machines*

Direction : M. Wicht, prof. à l'EML.
Ecole des Métiers, Lausanne, route de Genève.
Jeudi : 21 et 28 janvier, 4 février, de 20 à 22 heures. Prix : membres : Fr. 8.—, non-membres : Fr. 11.—.

b) *Affûtage*

Direction : M. Duscher, prof. à l'EML.
Ecole des Métiers, Lausanne, route de Genève.
Jeudi : 18 et 25 février, de 20 à 22 heures. Prix : membres : Fr. 6.—, non-membres : Fr. 9.—.

c) *Sculpture sur bois*

Direction : M. Berney Ed., Montreux.
Collège de l'Elysée, Lausanne, atelier de travaux sur bois.

Samedi : 23 et 30 janvier, de 14 h. 15 à 17 h. 15. Prix : membres : Fr. 7.—, non-membres : Fr. 10.—.

d) *Modelage*

Direction : M. G. Brocard, Lausanne.
Collège de l'Elysée, Lausanne.
Mardi : 26 janvier, 2 et 16 février, de 20 à 22 heures. Prix : membres : Fr. 7.—, non-membres : Fr. 10.—.

e) *Tournage sur bois*

Direction : M. W. Hurlimann, Prangins.
Collège de Prangins.
Mercredi : 20 et 27 janvier, de 14 h. 15 à 17 h. 15. Prix : membres : Fr. 8.—, non-membres : Fr. 11.—.

f) *Reliure - Perfectionnement*

Direction : M. Cl. Brandt, Yverdon.
Collège de l'Elysée, Lausanne, salle de cartonnage.
Mercredi : 13, 20 et 27 janvier, 3 10 et 17 février, de 14 h. 15 à 17 h. 15. Prix : membres : Fr. 20.—, non-membres : Fr. 23.—.

Ce cours est réservé aux personnes ayant déjà suivi un cours de reliure ou aux maîtres TM désirant se perfectionner.

Remarques. — Inscriptions jusqu'au 31 décembre 1964 chez E. Geiser, Lausanne, Tour Grise 8, tél. 25 04 32.

— Le nombre de participants étant limité, nous vous prions de respecter le délai d'inscription.
— Des instructions détaillées seront transmises à chaque participant.
— Les fournitures et matières premières ne sont pas comptées dans la finance d'inscription. Les maîtres de cours les factureront.

AVMG : Rapport des courses d'orientation scolaires d'automne 1964.

Les courses d'orientation scolaires 1964 se sont soldées par le même réjouissant succès que celles de l'automne passé. En effet, près de 1000 élèves y participèrent, groupés en cinq régions bien délimitées : Lausanne (Chalet-à-Gobet), Montreux (Les Avants), Yverdon (Bonvillars), Avenches et Morges.

Ces courses du mercredi après-midi, organisées par l'AVMG, ont bénéficié pour la première fois d'une couverture d'assurance du département. Aucun accident n'a été signalé. Yverdon a fourni le plus grand effectif avec 143 équipes de 3 coureurs. Viennent ensuite Avenches, 66 équipes, Montreux, 49 équipes, Morges et Lausanne, 22 équipes chacune.

Les écoliers étaient partagés en quatre catégories : filles ou garçons A 12-13 ans et filles ou garçons B 14-15 ans. Une classe EPGS hors concours permettait aux plus âgés d'encadrer leurs cadets. Les parcours, judicieusement choisis, ne dépassaient pas 4 kilomètres pour la catégorie A et 5 kilomètres pour la catégorie B.

La technique d'orientation est très simple et à la portée de tous. Le travail de l'esprit s'alliait remarquablement au travail physique et chaque équipe avait à chercher 5 à 6 points sans coordonnées ni boussole. Les différents postes, marqués à l'avance sur leur carte, étaient signalés par le relevé d'un code et l'encartage d'un tampon sur la feuille de contrôle.

Une boisson chaude ou froide (Ovomaltine) était distribuée à l'issue de la course. Des prix, variés selon les régions, récompensaient les vainqueurs : challenges et écus d'or de l'Expo à Lausanne, plateaux argent ou de bois pour les autres villes. La remise d'une carte souvenir à chaque participant clôturait la manifestation.

La finance d'inscription de 1 franc par élève n'a pas suffi à équilibrer les comptes. En effet, une telle organisation exige de gros frais : cars ou trains spéciaux, achat de prix et de cartes souvenir, cartes topographiques et de contrôle, boissons, etc. Seule Yverdon a réalisé un bénéfice de 45 francs (grand nombre d'inscriptions qui a amorti les frais). Relevons le beau geste des communes qui ont couvert les différents déficits : Lausanne, don de 50 francs, Morges, 30 francs, Montreux, 200 francs, Avenches, 250 francs.

Enfin, il convient de remercier et de féliciter les organisateurs régionaux pour leur magnifique travail et leur contribution à faire connaître et apprécier ce beau sort de l'orientation.

Pour l'AVMG, le chef technique : D. Jan.

Demandes de correspondances scolaires

Trois collègues demandent des correspondants :
a) *MAINFORD Chantal,* institutrice, 23 élèves de 6 et 7 ans : rue des Masuirs, IVOZ-RAMET/Belgique.
b) *MAINFROID Francis,* instituteur, 11 élèves de 11 et 12 ans : rue Champdor 14, Gros-Chêne, IVOZ-RAMET/Belgique.
c) *DEGRAEVE Monique,* institutrice, 18 élèves de 11 ans : Ecole « Clarté », 80, av. Lecharlier JETTE-BRUXELLES 9.

Ecrire tout de suite et directement aux intéressés, mais aviser le responsable :
J.-L. RIBOLZI, Druey 13, 1000 Lausanne.

Section de Nyon : Théâtre

Sous les auspices de la section SPV de Nyon, le Centre dramatique romand jouera en cette ville, pour les élèves des écoles, « *Le Malade imaginaire* », de Molière.

Date : *jeudi 17 décembre, à 14 h. 30.*

A. Bouquet, président.

Egypte

Tout est au point pour que notre tournée de Pâques 1965 soit une réussite ! Veuillez, mes chers collègues, consulter *l'annonce paraissant dans l'« Educateur » de ce jour :* vous y trouverez les détails plus complets promis.

Les membres de l'Association « Voyages d'étude du Corps enseignant romand » obtiennent une réduction de 70 francs sur les prix indiqués dans le programme, selon entente conclue avec notre agence officielle.

Le voyage du 5 avril reviendra donc à Fr. 1480.—, et celui du 12 à Fr. 1460, si vous adhérez à notre association avant le 31 décembre. (Finance d'entrée : Fr. 5.— ; cotisation annuelle : Fr. 3.—.)

Ne tardez donc pas à demander votre admission : vous en retirerez moult avantages...

Rappel : nombre des participants limité à 30 par groupe. Les inscriptions seront prises en considération par ordre d'arrivée.

Roger Gfeller.

Exposition Maurice Félix

Jusqu'au 18 décembre, notre collègue Maurice Félix expose une trentaine de toiles à la « Galerie Vanier » (12, rue des Chaudronniers, Genève).

C'est l'aboutissement d'efforts patients et sérieux pour élaborer une œuvre personnelle, établir un rapport artistique entre la plastique et l'imagination.

La peinture de Maurice Félix nous émeut parce que l'artiste croit fermement à son habileté à transporter ses émotions dans des formes abstraites et des couleurs intenses. Cette fidélité à des compositions non figuratives comporte un danger : celui d'un art limité, raréfié. Disons tout de suite que cette limitation n'exclut pas de grandes réussites, particulièrement dans des toiles de proportions très réduites où l'artiste dialogue avec lui-même et cherche à exprimer l'ineffable. Voici un art intime d'où toute envie de convaincre est absente, ce qui est une énorme qualité. Soulignons encore cette conscience aiguë que l'œuvre d'art — abstraite ou concrète —, avant de raconter une histoire, d'exprimer des préoccupations morales, sociales, économiques, scientifiques ou religieuses est l'organisation plastique d'une surface, « une architecture plate et colorée » selon la belle définition de Juan Gris.

Contraste des formes introduisant de la légèreté et du rêve, accord subtil des couleurs faisant songer à la préciosité des émaux, même dans les gris, sont les grandes qualités de Maurice Félix. Peut-être souhaiterions-nous davantage de variété dans les oppositions colorées, dans les accords de l'ombre et de lumière, dans cette profusion de demi-tons dont un savant chromatisme sert si bien le recueillement.

Souhaitons un beau succès à Maurice Félix et, surtout, qu'il poursuive avec le même bonheur ses vols vers l'inconnu, vers un art basé sur une nécessité fondamentale de notre époque : la quête d'un domaine enchanteur où contemplation et extase emportent le spectateur hors des normes de la vie quotidienne.

André Riva.

genève

Heureuse conclusion à l'affaire de Cartigny

Le Comité mixte de l'UIG constate que notre collègue de Cartigny, Denis Perrenoud, a eu gain de cause dans une affaire qui fit l'objet d'une interpellation au Grand Conseil.

A l'unanimité, les membres de ce comité tiennent à dire publiquement leur satisfaction à tous ceux qui ont défendu Perrenoud, en particulier MM. André Chavanne, président du Département de l'instruction publique et Armand Christe, directeur de l'Enseignement primaire.

Pour le comité mixte : R. Hutin, président.

Allocation de vie chère 1965

« La Note pour le Corps enseignant » No 6 contient au paragraphe 2 le texte de l'arrêté du Conseil d'Etat, du 6 novembre 1964 concernant l'AVC que nous toucherons en 1965.

A titre d'information, voici comment se calcule son montant. Contrairement à ce qui se passait jusqu'en 1960, le système appliqué par le Conseil d'Etat dès 1961 est équitable et automatique, en ce sens que, d'une part, les dépenses pour l'AVC sont inscrites au budget et ne donnent par conséquent pas lieu à référendum ; que d'autre part ce système repose sur les deux règles suivantes :

1. Le taux de l'AVC au 1er janvier de chaque année est basé sur l'indice des prix à la consommation (IPC) au 31 octobre de l'année précédente.
2. Pour compenser la différence entre l'AVC réellement touchée et celle qui aurait dû être servie par suite de l'accroissement annuel de l'IPC, il est versé en janvier de l'année suivante une allocation unique calculée en % du traitement de base.

Taux de l'AVC ordinaire 1965.

L'indice au 31 octobre 1964 étant égal à 209 (203 en 1963), la différence 209 — 180 = 29 par rapport à 180 donne 16% du traitement de base (y compris les suppléments éventuels).

Taux de l'AVC complémentaire unique (à toucher en janvier 1965).

— Nous avons reçu en 1964 deux mois à 9% (novembre et décembre 1963) plus 10 mois à 13%, soit en moyenne 12,33% (= 18 + 130 : 12) au lieu de 14,94%, soit une différence de 14,94 — 12,33 = 2,61% du traitement.

— Pour une tranche de 10 000 francs, cela représente 261 francs — 2,4% AVS, soit 261 — 6,30 = Fr. 254.70 en plus des 16%. De sorte qu'au mois de janvier, — mois sans retenue CIA, — vous pouvez compter sur une allocation de vie chère de 1854,70 francs par tranche de 10 000 francs de traitement net (180). Mais gare à la plus-value de vos impôts

E. F.

Encore l'Union-Famille-Ecole...

Dans un nouvel et copieux article de « La Tribune de Genève » du 2 décembre 1964, l'UFE parle du pétard — fruit de 8 ans de travail — qu'elle vient de déposer devant la commission du Grand Conseil chargée d'étudier la motion Dominicé. Nous aussi, nous avons envoyé un missile à la dite commission, voici 4 mois. Mais nous savons ce qu'il contient. Le bla-bla-bla n'est pas notre fort. Seul l'intérêt de l'enfant nous préoccupe. Car ce n'est pas la « création d'une commission permanente enseignants-parents-médecins » coiffant le DIP et nos associations professionnelles qui mettra fin au **malaise de l'enseignement,** dont l'école n'est pas la cause, ce malaise étant une **conséquence de notre régime économique et social, foncièrement scandaleux.**

Tout ce que propose l'UFE n'est que du vent, des mots, du bruit. Elle ignore systématiquement qu'une ECOLE ROMANDE est en marche et que nous sommes, nous autres enseignants, assez nombreux et conscients de nos difficultés pour résoudre nos propres problèmes en collaboration avec les responsables de l'IP. Inutile de charger le bateau avec une masse d'incompétents dont le principal devoir serait, semble-t-il, de regarder d'abord ce qui bout dans leur marmite...

Voici un échantillon des énormités dont fourmille le papier **non signé** de « La Tribune de Genève » :

1. Introduction de l'allemand en 6e primaire ?
2. **Le début de la scolarité doit dépendre du degré de maturité de l'enfant,** l'entrée en 1re primaire devant être décidée sur une base individuelle !
3. Un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices — à qui, en passant, l'UFE rend hommage, reconnaissons-le — se sentent prisonniers du système actuel. Tiens !

Bornons-là nos commentaires au sujet des projets de la plus présomptueuse de nos société genevoises, en savourant la fable que Gaudy-Le Fort (notre Boileau) a composé à l'intention de l'UFE, il y a plus d'un siècle :

La diligence

« Clic ! clac ! clic ! holà ! gare ! gare ! »
La foule se rangeait
Et chacun s'écriait :
« Peste ! quel tintamarre !
Quelle poussière ! Ah ! c'est sans doute un grand seigneur :
C'est un prince du sang, c'est un ambassadeur ! »
La voiture s'arrête ; on accourt, on s'avance :
C'était... la diligence.
Et,... personne dedans.
Du bruit, du vide, amis, voilà, je pense,
Ce qu'on trouve chez bien des gens.

E. F.

neuchâtel

Nouvel inspecteur

Nous avons appris avec plaisir la nomination de notre collègue M. Paul Perret, instituteur à Neuchâtel, au poste d'inspecteur, en remplacement de M. Léopold Berner atteint par la limite d'âge. M. Perret est très avantageusement connu dans tout le canton pour avoir assumé très longtemps et avec beaucoup de compétence la charge de président de la S.N.T.M.R.F. Le nouvel élu est donc parfaitement au courant des méthodes modernes d'enseignement et de tous genres d'activités manuelles. Son expérience des classes d'application à Chaumont et à la Maladière ajoute encore à la conviction que le choix du département est excellent. Nous sommes certains de trouver en M. Perret l'homme avisé, bienveillant et compréhensif qui sera pour le Corps enseignant un conseiller sûr, un guide sympathique. Nous le félicitons pour cette accession méritée et lui souhaitons une carrière féconde pour le bien de notre école.

Nous ne revenons pas sur les beaux états de services de M. L. Berner que nous avons déjà relatés ici à l'occasion toute récente du quarantième anniversaire de son entrée en fonctions. Avec nos compliments réitérés pour la distinction en laquelle il s'est acquitté de sa tâche, nous lui présentons nos vœux chaleureux de longue et douce retraite.

W. G.

Brevets d'aptitude pédagogique

Les collègues suivantes, soumises encore à l'ancienne législation, ont subi avec succès les examens pour l'obtention du brevet d'aptitude pédagogique :

La Chaux-de-Fonds : Mesdames Chervet-Augsburger Alice, Coutture-Bender Alice, Kohler-Goël Anne-Lise, Polo-Benoit Betty, Thommen-Gonthier Alice.

Le Locle : Madame Piaget-Favre Louis.

Nos félicitations et meilleurs vœux de réussite dans la carrière.

W. G.

jura bernois

Ecole normale cantonale de maîtresses ménagères à Porrentruy

L'Ecole normale cantonale de maîtresses ménagères, à Porrentruy, recevra une nouvelle série d'élèves, au printemps prochain.

Les inscriptions sont reçues dès à présent par la direction de l'école et jusqu'au 31 janvier 1965.

L'Ecole normale est ouverte aux jeunes filles ayant terminé leur scolarité. Les examens d'admission ont été simplifiés ; ils ne constituent plus du tout un obstacle insurmontable pour les élèves qui ont suivi les cours de leurs classes avec application et qui témoignent d'un intérêt et d'un dévouement prononcés à l'égard des enfants.

Les conditions matérielles des études ont été considérablement améliorées, au point qu'elles ne sont plus un obstacle même pour les familles les plus modestes. La pension annuelle est de Fr. 400.— minimum et de Fr. 1600.— maximum ; elle dépend de la situation de famille ; elle peut être remise en totalité et, dans certains cas, une bourse d'études peut même être allouée.

L'Ecole normale disposera, dès le 1er avril 1965, d'une structure nouvelle, comprenant un nouveau bâtiment scolaire équipé des moyens les plus modernes et d'un home aménagé de manière que les élèves internes puissent y retrouver le climat familial.

Il est permis d'espérer que ces conditions particulièrement favorables, de même que la situation matérielle des maîtresses ménagères, alliée à la beauté de cette profession, engageront de nombreuses élèves qui quittent l'école à opter pour la carrière de l'enseignement ménager, d'autant plus que les élèves diplômées trouvent un poste du jour au lendemain.

divers

Science, technique et éducation artistique

Résumé du programme du XVIIe congrès de l'INSEA TOKYO, août 1965.

Lundi 2 Ouverture — Présentation du thème d'étude.

Mardi 3 Début des travaux : ceux-ci sont menés simultanément dans trois sections :
A. Etudes théoriques ;
subdivisées en : écoles enfantines/primaires / moyennes / supérieures / universités/ loisirs.
B. Problèmes pratiques.
C. Apprentissage de techniques artistiques modernes (aérographe, machines à copier, soudure, etc.) ou traditionnelles (peinture et calligraphie japonaises, xylographie, tissage, etc.).
Visite de musées.

Mercredi 4 A. et B. — Groupes : dessin et peinture/ dessin technique / maquettes / sculpture/ études de base / appréciations / etc.
C. Poursuite des exercices.
Visite de musées.

Jeudi 5 A. et B. — La planification des études artistiques.
C. Exercices pratiques avec des classes d'application.
Visite d'écoles.

Vendredi 6 Visite de sites historiques.

Samedi 9 Séance commune — Conclusions.

Dimanche 8 Visite de Nara et Kyoto.

Lundi 9 Introduction à la culture japonaise.

Le congrès est complété par différents voyages circulaires de 4 à 14 jours.

Pour le programme détaillé, ainsi que les possibilités de voyage organisé au départ d'Europe (Cf. « Educateur » du 20 novembre 1964, page 686), s'adresser à M. Emil Leutenegger, secrétaire de la SSMD, Kalchackerstrasse 75, 3047 Bremgarten/BE.

Matinées classiques pour la jeunesse

Pour la septième fois, Radio-Genève a décidé de diffuser, durant l'hiver, une série d'œuvres classiques destinées à la jeunesse des écoles secondaires et supérieures de Suisse romande. Ces émissions ont lieu une fois par mois, en général le lundi à 14 heures. Nous nous permettons de rappeler à nos collègues qu'il y a avantage, pour autant que cela soit possible, à faire écouter l'émission **avec le texte sous les yeux.** La direction de Radio-Genève serait en outre très heureuse de connaître l'opinion du Corps enseignant sur la valeur de ces émissions.

Programme : Diffusion le lundi à 14 heures.

21 décembre 1964 : Molière : **Amphitryon.** — 18 janvier 1965 : Racine : **Andromaque.** — 15 février : Corneille : **Polyeucte.** — 15 mars : Euripide/Traduction André Bonnard : **Iphigénie à Aulis.** — 17 mai : Regnard : **Le Joueur.**

Ph. Monnier.

membre de la Commission des programmes de Sottens.

bibliographie

Stanislas contre le tyran, histoire racontée et illustrée par Duc. Editions Fernand Nathan, Paris, 1964, album cartonné 22 × 30. 32 p., 6 fr. 95.

Un vieux quartier à la limite d'une zone de constructions nouvelles. Les gosses, pour jouer, n'ont guère que la rue et les masures abandonnées. C'est Stanislas qui parle ; il a de nombreux copains et tous ne rêvent qu'aventures héroïques, fortement inspirées des films qu'ils vont voir au cinéma du coin. Face à l'équipe de Stanislas, une autre bande cherche à s'imposer, celle de Fredo-la-Terreur qui veut terroriser le quartier. Contre cette tyrannie, Stanislas et les siens lèvent le drapeau de la révolte et, après bien des péripéties et bagarres, triomphent de l'adversaire...

Stanislas, dans son récit, emploie des termes qui, sans être grossiers ne seraient pas tous admis par les puristes. Comme il le dit lui-même « ces mots existent. Je ne les ai pas entendus souvent et ce n'est pas moi qui les ai inventés. Ce sont les mots de mon vieux quartier, les mots de tous les jours »... Depuis 10 ans.

notes de travail

Samedi 18 mai

Temps clair et froid. Problème de Cécile, la plus jolie des quatre filles, très féminine et qui découvre, sans manuel ni instructions, ses pouvoirs de femme. Elle me met sens dessus dessous mes grands. Penchements de tête, coups d'œil, sourires à mettre en tartines, « sens comme j'ai froid aux mains », tout y est. Elle nous complique les choses ces jours et je le lui dis. Un peu de patience, bon sang : Mais M'sieur, mes parents me laissent déjà danser.

Le bateau de Philippe, coque taillée en plein bois, avance. Il a belle allure. Nous préparons la construction d'un sous-marin à moteur caoutchouc.

Lundi 20 mai

Matinée heureuse ; le nivelage du tour de la piscine avance. Le dallage de la seconde allée sera peut-être terminé en fin de semaine. Nous consolidons le remblai du nouveau mur avec de grosses pierres. La nouvelle masse fait merveille. Nous emmanchons trois râteaux : les deux grands chauffent les tiges à la lampe à souder.

Philippe et René débutent à l'imprimerie, bien. Il fait frais et clair. De mon « pupitre », je vois le Cubly tout droit dans le ciel, très vert avec ses hêtres neufs et de grands nuages souvent sur la gauche. Le ciel de ce printemps est presque un ciel d'Italie.

Nous décidons de noter chaque jour sur une carte les enfants blessés dans des accidents de la route. Adèle apporte des narcisses ; le muguet tient depuis quinze jours bientôt sur la table. Nous lisons avec « les petits », l'histoire de Baby Bear. C'est une belle et chaude histoire.

Demain soir, séance avec la commission « intégration des débiles ». Dernière séance lourde. J'aime et j'appréhende tout à la fois ces longs débats de spécialistes et psychologues dissimulés derrière d'épais nuages de fumée et de grosses lunettes. Quant aux femmes, plusieurs d'entre elles portent des manteaux de cuir, les cheveux courts et fument des gauloises bleues. Ce qui ne les empêchent pas d'être souvent remarquables. Mais le genre masculin qu'elles affectent et jugent indispensable à leur maintien leur va si mal... Valeur et force de la femme qui reste ce qu'elle est. La dernière séance a été longue à n'en plus finir. J'écoutais monter par la fenêtre entrouverte la douce rumeur de la ville nocturne. Les mots, les mots... (qu'il faut bien sûr), mais on devrait toujours veiller à asseoir parmi nous un ou deux de ces petits qui nous rappeleraient par leur présence qu'ils sont l'objet de la conversation.

Mardi 21 mai

Il fait jour à cinq heures déjà. Les Alpes de Savoie sont couvertes encore de neige dans les hauts. Le lever du soleil est particulièrement éclatant sur le lac couvert de sa brume du matin : montagnes soudain incandescentes presque détachées de la terre, sur un ciel tendu des bleus de l'aube.

Hier nous décidions de situer sur la carte du canton de Vaud les accidents d'enfants. Nous plantons la première épingle noire à Cergnat où la fille d'un ami, la petite Anne, gosse de six ans a été tuée hier à midi par une auto. Les guêpes qui se chevauchent dans la jarre de confiture, l'automobile arme, l'homme avide de puissance, rodéo. Que font les gosses dans ce monde où les lions sont lâchés... Nous étendons la dernière couche de sable avant le dallage sur le haut de la piscine. Tout le monde voudrait daller. Poser des dalles, sur un lit de sable bien préparé, les joindre, égaliser est évidemment un travail de choix ! Je regarde travailler Sophia. Il y a en elle deux filles très différentes. Il y a son impertinence superbe vraiment, mais aussi sa générosité, sa bonne volonté immédiate. Elle est de toutes les corvées. Qui veut bien prendre un kilo de clous à la quincaillerie ? Sophia bien sûr, toujours la première à lever la main et à courir. Ainsi lorsqu'elle me répond de travers (ça part sans que j'y pense qu'elle dit) je pense que cette désagréable spontanéité a aussi son bon côté.

Le dallage est commencé. Patrick participe vraiment pour la première fois à un travail d'équipe, un travail avec du matériau. Il place tout de même les dalles un peu trop de travers... Que faire ? Toujours cette tentation d'y mettre la main soi-même et de l'envoyer travailler ailleurs. Je le regarde, il tient la masse comme une guitare et donne de petits coups pour aplanir. Et bien dalle Patrick ! Il rentre et me regarde : Demain j'y revais, malgré mon pouce. Oui parce qu'il est rentré tantôt en me disant « qu'il s'était marché sur la main ». Ma parole, c'est bien vrai, il aime le travail !

Les moyens d'information et leur influence sur la jeunesse

Exposé présenté par le docteur Jacques Bergier, *chef du Service de l'enfance du canton de Vaud, le 9 novembre 1963 à Lausanne lors de la journée romande d'étude consacrée au sujet susmentionné par la sous-commission Jeunesse et moyens d'information de la Commission suisse pour l'Unesco.*

L'adolescence comprend deux phases bien distinctes : une première phase de maturation, période de transformation sur tous les plans, qui commence à 12 et 13 ans et se termine vers 17 - 18 ans, période un peu chaotique, qui prend parfois l'allure d'une crise, qui aboutit à un bouleversement profond, à une complète métamorphose, et puis une deuxième phase, dite d'assimilation, qui s'étend jusqu'à 25 ans, période plus calme d'intégration de toutes les nouvelles acquisitions, des transformations récentes, de la croissance, de l'activité sexuelle, etc.

Je vous propose de passer en revue les diverses transformations de l'adolescent, essentiellement au cours de la première phase de maturation, et d'examiner si les moyens d'information, le cinéma ou la télévision tout spécialement, peuvent influencer ce déve-

loppement. Comme je suis médecin, je ne présenterai qu'un aspect du problème, le plus négatif malheureusement, les corrélations possibles entre ces moyens d'information et d'éventuelles perturbations du développement.

LES TRANSFORMATIONS SUR LE PLAN SOMATIQUE

Remarquons tout d'abord que la durée de l'adolescence, très courte dans les civilisations primitives, se prolonge considérablement dans notre forme de civilisation. Il semble bien que le milieu, le mode de vie, les modes de pensée, considérablement influencés évidemment par les moyens d'information, les traditions du groupe social, jouent un rôle important sur la maturation biologique. L'exercice précoce ou non de la vie sexuelle par exemple et la plus ou moins grande dépendance du jeune de son milieu familial favorisent des différences. L'âge moyen de l'apparition des règles s'est abaissé chez nous depuis quelques générations et la précocité sexuelle chez beaucoup de nos adolescents est de plus en plus manifeste. Le rôle de l'information, l'érotisme volontairement cultivé et qui s'étale partout, influence sans doute la maturation, non seulement sur le plan psychologique comme nous le verrons plus loin, mais encore sur le plan biologique.

L'adolescent va se différencier de l'enfant par la taille, la vigueur et les proportions. Brusquement la vitesse d'accroissement augmente, le corps s'allonge de 20 à 25 cm en quelques mois et l'adolescent se reconnaît mal dans ce monde extérieur qui, pour lui, change quotidiennement de perspective. Il n'est pas rare que cette forte croissance prenne l'allure d'une crise et mobilise toute l'énergie de l'adolescent qui se plaint de fatigue, de sentiment de lourdeur, de maux de tête. Le rendement scolaire diminue fréquemment et de nombreux échecs se produisent justement à ce moment. L'énergie est momentanément indisponible pour l'effort intellectuel. Donc, période délicate où la surveillance s'impose, période pendant laquelle le surmenage physique et intellectuel doit être évité. Or, c'est aussi souvent le moment de l'emprise des moyens d'information modernes sur le jeune qui ne peut s'arracher de l'écran du poste familial de télévision. Les pédagogues s'en plaignent de plus en plus et constatent une fatigabilité augmentée pendant cette période de croissance qui est aussi une période de moindre résistance. Les possibilités d'assimilation du cerveau humain ne sont pas infinies et certains jeunes paraissent à ce moment fatigués, saturés d'images et d'impressions diverses. Blasés, ils semblent parfois réagir contre cette multiplicité de stimulations qui les fatiguent par de l'apathie et de l'indifférence.

LES TRANSFORMATIONS PSYCHOSEXUELLES

Aussitôt après la grande transformation corporelle et l'apparition des caractères sexuels secondaires, se place la poussée érotique de la puberté. C'est l'éveil de la sexualité qui s'exprime tout d'abord par des besoins confus, des aspirations étranges, une poussée diffuse de sensibilité. Pour la première fois, la pulsion s'oriente en dehors du sujet lui-même et se manifeste tout d'abord par une grande curiosité sexuelle. L'émotion érotique, chez le garçon tout au moins, se centre sur les organes génitaux, les siens, et surtout ceux de l'autre sexe. Toutefois, cette fixation de l'impulsion sexuelle sur un partenaire du sexe opposé ne s'établit que très progressivement. La polarisation se fait parfois hésitante et l'adolescent peut passer normalement par des phases d'homosexualité plus ou moins apparentes. Cependant, il devient peu à peu sensible à la grâce féminine, à l'harmonie des formes, à l'esthétique générale et se fixe finalement sur une fille. Certains passent alors très rapidement à la pratique de l'union sexuelle, tandis que d'autres attendent très longtemps pour faire cette expérience, suivant la force de la contre-sexualité développée par l'éducation.

Il est évident que les moyens d'information modernes, tout particulièrement le cinéma, jouent actuellement un rôle dans toute cette évolution. Des images érotiques, le plus souvent empruntées au cinéma, favorisent ces premières vagues de l'érotisme, attisent considérablement la curiosité sexuelle de l'adolescent. C'est au cinéma que l'adolescent moderne va souvent puiser la profusion d'images dont il a besoin pour alimenter ses rêveries érotiques. Il y trouve aussi des propositions de solutions pour les problèmes de sa vie sexuelle qui le tourmente. Les scènes érotiques qu'il vit au cinéma émoussent parfois ses résistances et favorisent sans aucun doute le passage à l'acte. L'influence du cinéma dans ce domaine est si apparente qu'il est inutile d'allonger le commentaire. Insistons seulement sur les perturbations qui résultent d'une excitation érotique trop intense et trop précoce, au cours de la maturation de la pulsion sexuelle, tout particulièrement pour l'enfant déjà nerveux, inhibé ou hyperémotif. Il peut en résulter une difficulté d'intégration de la sexualité.

LE DÉVELOPPEMENT INTELLECTUEL

Je ne suis pas compétent pour apprécier les possibilités des moyens d'information que représentent le cinéma ou la télévision, sur la formation intellectuelle. Théoriquement, ces possibilités me paraissent très grandes. Pratiquement, dans les circonstances actuelles, elles ne sont peut-être pas complètement exploitées. Je laisse à d'autres le soin d'apprécier cette situation. Ce que je puis affirmer, c'est que l'adolescent, à 14 ou 15 ans, devient intellectuellement apte à profiter d'une œuvre d'art ou d'une émission culturelle. En effet, au cours de cette première phase de l'adolescence, les perceptions se perfectionnent et l'intelligence s'enrichit et s'épanouit. L'adolescent découvre les idées générales, coordonne mieux ses pensées, distingue l'essentiel de l'accessoire. Certes, il porte des jugements trop entiers, se montre très souvent très rigide, ne tient pas compte des données de l'expérience et se complaît dans des raisonnements stériles ; mais il sait raisonner méthodiquement et devient capable de tirer des lois générales.

D'autre part, les aptitudes se différencient et spécialisent l'activité de l'intelligence qui prend ainsi une forme nouvelle. En même temps, l'adolescent développe son Moi intérieur, prend conscience de lui-même par la réflexion et devient capable pour la première fois d'introspection. A toutes ces acquisitions, il faut encore ajouter la possibilité nouvelle d'éprouver pleinement des jouissances esthétiques. Ainsi, intellectuellement, l'adolescent de 15 ans, normalement constitué, devrait être capable de sentir, saisir et comprendre la plupart des œuvres cinématographiques ou des émissions télévisées qui sont offertes au public. Remarquons toutefois qu'un certain nombre d'adolescents se développent selon un rythme plus lent et parviennent beaucoup plus tardivement à ce stade d'évolution.

A propos de l'influence des moyens d'information audio-visuels sur la formation intellectuelle, relevons quelques craintes exprimées ici et là.

Le cinéma comme la télévision induirait à la passivité intellectuelle.

Il ne reproduirait le plus souvent que des demi-vérités et contribuerait à fausser le jugement des adolescents. M. Veillard, dans un article sur le cinéma et l'enfant, écrit ce qui suit : « L'ensemble des films commerciaux repose sur une philosophie primitive sous-jacente, rarement formulée, dont la dominante est que le bonheur recherché par tous les humains a pour fondement l'argent, la beauté physique, le sexe, l'érotisme et que tout est affaire de chance. La description insistante du luxe, de la « dolce vita », l'exaltation de la vengeance, les solutions chimériques qui résolvent les difficultés, tout cela risque de fausser le sens des valeurs chez des jeunes dont l'esprit n'est pas encore mûr. Au point de vue chrétien, c'est une philosophie païenne. Du point de vue de la culture occidentale, c'est une grave décadence. Du point de vue du spiritualisme oriental, c'est de la barbarie. Du point de vue de l'idéologie socialiste, c'est un fruit véreux du matérialisme capitaliste. D'une façon générale, le film récréatif donne une idée artificielle, fausse, de la vie réelle ». La télévision favoriserait aussi un certain nivellement des valeurs. Cet effet serait provoqué par le constant mélange d'images, les unes lourdes de signification, importantes, et les autres, sans valeur, futiles, qui se succèdent sur le même écran et avec la même intensité de son.

Enfin, les critiques les plus acerbes sur l'influence du cinéma et surtout de la télévision, à propos de la formation intellectuelle, concernent tout simplement le temps précieux que ces moyens audio-visuels font perdre aux adolescents. Il s'agit probablement de la critique la plus justifiée et la mieux prouvée. En effet, beaucoup de pédagogues signalent une baisse du rendement scolaire causée par la présence de la télévision au foyer familial. Ce moyen que l'on voudrait propagateur de culture devient agent de dissipation.

L'AFFIRMATION DE LA PERSONNALITÉ DANS L'OPPOSITION

Dès l'âge de 14 ou 15 ans, plus tôt parfois, l'adolescent affiche normalement un très fort besoin d'indépendance et il exprime souvent son insatisfaction d'être encore dépendant de l'adulte. Il se défend par des outrances, il s'oppose. Il veut jouer un rôle, être pris au sérieux. En même temps, il s'attribue une valeur excessive, passe par une phase de narcissisme qui le pousse à se surpasser. C'est alors qu'il prend le goût du risque, de l'exploit, du record. Cette affirmation de la personnalité de l'adolescent dans l'opposition et parfois dans l'excentricité aboutit fréquemment à un état de crise dans la relation parents-adolescent.

Quelle sera l'influence du film ou de la télévision sur cette évolution ? Il est certain que l'adolescent saisit toutes les occasions de s'affirmer, non seulement dans le cadre de sa famille où il le fait souvent désagréablement, mais aussi à l'extérieur dans des activités diverses, dans le sport, ou encore à travers les modèles auxquels il s'identifie. Et c'est là que l'on retrouve le rôle extrêmement important du livre, du cinéma et de la télévision. Pensez à l'influence d'un James Dean qui fut l'objet d'identification d'un grand nombre de jeunes qui avaient probablement besoin de ce modèle pour pouvoir s'affirmer.

Ici se pose tout particulièrement la question de l'influence des scènes de violence que les héros jouent si intensément et complaisamment dans les productions cinématographiques modernes et qui répondent si bien aux aspirations profondes de l'adolescent. Deux théories s'opposent. La première affirme que les scènes de violence auraient au cinéma ou à la TV un effet de purge. En réalité cette catégorie a été soutenue à propos des enfants mais elle est peut-être encore mieux défendable pour les adolescents. Le spectacle de scènes violentes permettrait donc la satisfaction de pulsions qui risqueraient de se manifester dans la vie quotidienne. Voir faire certaines choses dispenserait du besoin de les faire soi-même. Les partisans de cette théorie pensent que les fantasmes spontanés de l'enfant ou de l'adolescent dépassent en violence tout ce que l'on peut imaginer et que le spectacle de scènes brutales devient banal, reste sans effet ou fait même du bien, en rassurant l'enfant ou l'adolescent et en diminuant son anxiété.

La deuxième théorie soutient qu'un processus d'apprentissage peut façonner la personnalité et le comportement d'un enfant ou d'un adolescent. Les scènes de violence, au cinéma ou à la TV, feraient partie de ce processus d'apprentissage et seraient particulièrement propices à favoriser un modèle de comportement. D'autre part, le sur-moi s'émousserait ou se désinhiberait peu à peu au fur et à mesure que ce modèle de comportement deviendrait une habitude. En tous cas le fait de regarder à la télévision des scènes de violence offrirait un climat particulièrement favorable au « déconditionnement » de la conscience morale. Qui a raison ? Je ne saurais trancher catégoriquement. Ce que je peux observer autour de moi, parmi les jeunes inadaptés dont je m'occupe principalement, me pousserait plutôt à donner raison aux défenseurs de la deuxième théorie. La vague de délinquance et de criminalité observée après la dernière guerre l'appuierait. D'autre part, l'état d'excitation de nos jeunes délinquants après le spectacle d'un match de boxe ou de catch est bien caractéristique et l'observation de quelques passages à l'acte aussitôt après la vue de telles scènes me semble déjà constituer des preuves. Toutefois, j'ai une vision beaucoup trop partielle et spéciale de la jeunesse pour tirer des conclusions définitives. Je crois surtout que le spectacle d'une scène de violence aura un effet très variable suivant les circonstances, que le nombre de facteurs impliqués est considérable. Dans l'appréciation de l'influence, il faut en effet tenir compte de la multiplicité des variables : du stade de développement, du degré d'intelligence, de l'habitude et de la capacité à utiliser les images, de la structure caractérielle, des conflits affectifs subis dans la petite enfance et encore de l'ambiance des spectacles, de la présence ou non d'un groupe de camarades, etc. Les laboratoires de psychologie se penchent certainement sur ce problème. Attendons qu'ils nous apportent davantage de lumière.

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉMOTIONS ET DES SENTIMENTS

L'adolescence est bien, par excellence, l'âge des émotions fortes et des sentiments contrastés. En effet, le registre des émotions s'étend considérablement et l'intensité s'accroît. C'est la grande richesse de l'adolescent qui devient sensible à l'amour, qui peut aussi haïr et mépriser, ce que l'enfant ne faisait guère. Il est

capable de se passionner, peut se laisser toucher par des sentiments moraux et religieux, etc. Donc, afflux d'émotions et de sentiments très divers avec en même temps un accroissement du « selfcontrol ». L'adolescent peut freiner et inhiber, dans une certaine mesure, son affectivité et il arrive même qu'il cache ses sentiments et joue le jeu de l'impassibilité.

Par ailleurs, remarquons que l'adolescent est entièrement tourné vers l'avenir, mais en même temps qu'il le redoute un peu. Il éprouve souvent de l'angoisse devant tous les problèmes qui se posent à lui, devant les ambiguïtés de la vie, devant la sexualité qui le tracasse.

Parallèlement à cet accroissement des émotions et des sentiments, se produit l'élan de l'imagination. L'adolescent commence à bâtir tout un monde de projets et d'anticipation et il en perd un peu la notion de réalité. Le réel est peu satisfaisant pour lui, peu valorisant et il lui préfère ses rêves. Aussi, l'adolescent fuit-il volontiers vers un monde à demi illusoire, toujours merveilleusement accordé à l'état affectif du moment. Le thème héroïque succède à la rêverie mélancolique mais le plus souvent il s'agit de rêves d'avenir, de mirages fabuleux et d'attentes fébriles.

Il est bien évident que les moyens d'information, tout particulièrement le cinéma et la télévision vont influencer considérablement cette évolution. L'adolescent moderne y trouve la possibilité de satisfaire son besoin d'émotion et de quoi nourrir abondamment son imagination. Le cinéma, cette usine à rêves, lui apporte l'évasion dont il a absolument besoin. L'image cinématographique ou télévisée alimente le monde de ses représentations, marque ses images de rêves et agit probablement sur les couches profondes de son inconscient ou de son subconscient.

Nous avons déjà parlé des scènes de violence et de leur influence sur certains modes de comportement ; nous ne voulons pas non plus nous étendre sur certains actes dissociaux provoqué par simple imitation à la suite du spectacle, circonstance bien rare, mais dont je pourrai tout de même citer deux exemples chez des débiles mentaux. En revanche, il nous paraît plus intéressant d'examiner la possibilité d'une corrélation entre la représentation d'une situation conflictuelle au cinéma et l'apparition d'un trouble psychopathologique. Une première affirmation s'impose : jamais le cinéma, à lui seul, n'a provoqué une maladie nerveuse, une évolution névrotique ou psychotique. Toutefois, il est très probable que certaines images traumatisantes puissent réactiver un conflit ancien chez un enfant et peut-être aussi chez un adolescent préalablement perturbé, accentuer son déséquilibre, déterminer une rechute ou aggraver son état.

Il semble bien que le scénario, pris dans son ensemble, est en général moins traumatisant que certaines images isolées, images d'apparence anodine parfois, mais qui trouvent chez le spectateur une résonance particulière et qui réveille chez lui une ancienne blessure. Dans le chaos des bouleversements de l'adolescence, il ne serait pas surprenant qu'une image angoissante ou terrifiante, qui réactive une angoisse de mort ou de castration, une crainte d'abandon ou un insupportable sentiment de culpabilité, affecte profondément le sujet. Toutefois, il faut reconnaître que le matériel d'observation recueilli sur ce point par les médecins est jusqu'ici assez pauvre et qu'il ne permet pas de définir très nettement l'importance de l'influence d'une scène cinématographique dans la genèse d'un trouble psychopathologique.

CONCLUSION

Au cours de cette phase de maturation de l'adolescence, que nous avons décrite, l'influence des moyens audio-visuels modernes est sans doute importante. Le cinéma comme la télévision font partie de la vie de l'adolescent, jouent un rôle dans son évolution, la stimulent, l'entravent ou la faussent suivant les circonstances. Nous avons essayé de montrer l'influence de ces moyens audio-visuels sur la maturation biologique, sur la formation et le rendement intellectuels, sur la transformation psychosexuelle et la poussée érotique de la puberté, sur l'affirmation de la personnalité dans l'opposition, sur le développement des émotions et des sentiments et sur l'élan de l'imagination.

Considérant plus particulièrement l'information de mauvaise qualité, morbide, et partant du point de vue de la psychopathologie, nous pouvons ajouter ce qui suit :

L'adolescent normal, bien adapté, appartenant à un milieu bien équilibré, a très peu de chances de se laisser influencer par une mauvaise information.

Cette même information n'aggrave guère le gros caractériel déjà constitué, l'asocial, le névrosé grave ou le psychotique.

Reste l'important groupe des faibles, des fragiles de toutes sortes, les débiles suggestibles, les instables, les émotifs, tous ceux qui sont préoccupés à maîtriser leur propre agressivité, les mal adaptés, les mal aimés, les maltraités, les abandonnés et les carencés, etc. C'est évidemment pour eux que les risques sont les plus grands. Possédant souvent une prédisposition psychopathique constitutionnelle, sensibilisés par les circonstances malheureuses d'un passé chargé, ils subissent plus facilement et plus profondément les effets néfastes d'une information de mauvaise qualité. L'effet est surtout cumulatif, c'est-à-dire qu'il résulte d'une lente intoxication chronique. De nombreuses observations montrent que cette mauvaise information, longuement déversée sur un adolescent sensibilisé, isolé et insuffisamment encadré, finit par faire pencher la balance et favoriser l'inadaptation à la vie familiale, sociale ou professionnelle.

Or, ce groupe d'adolescents en danger paraît relativement important. Nous ne pouvons malheureusement le dénombrer exactement à l'aide d'une statistique, mais nous pouvons tout de même rappeler qu'il y a en Suisse, chaque année, des centaines d'enfants illégitimes et prédisposés de ce fait à une évolution peu favorable, des milliers d'enfants marqués par de mauvais traitements et dont les parents indignes sont déchus de leurs droits, 4 000 enfants qui sont privés d'un foyer par le divorce et dont une forte proportion sera profondément perturbée. A ceux-ci s'ajoutent les nombreuses victimes d'une hérédité psychopathique, d'une infirmité congénitale, d'une affection contractée pendant la petite enfance et surtout les très nombreuses victimes d'une éducation tout simplement faussée ou inadéquate. L'inadaptation juvénile est un fléau social qui atteint dans notre pays une proportion importante de notre jeunesse, que l'on peut évaluer approximativement à 10 % et qui tend à augmenter. Dans l'étiologie de cette inadaptation, la mauvaise information ne représente évidemment qu'un facteur parmi beaucoup d'autres. Toutefois, ce facteur paraît suffisamment important pour que nous le prenions en considération et cherchions des moyens de prévention.

Dr J. Bergier.

INSTITUTEURS(-TRICES) PROFESSEURS DEMANDÉS

MONTRÉAL **CANADA**

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTRÉAL s'intéresse au recrutement d'instituteurs, institutrices et professeurs pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1965.

Les candidats, qui auront à enseigner le français à des élèves de langue anglaise, doivent remplir les conditions suivantes:

1) Etre de religion protestante, réformée, ou israélite
2) Posséder une connaissance pratique de l'anglais
3) Etre âgé de 25 à 40 ans
4) Avoir une formation pédagogique
5) Avoir au moins 3 ans d'expérience dans l'enseignement

Des traitements annuels des diplômés de l'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de $4900 et le maximum de $10,000.

Des délégués du "Protestant School Board" de Montréal se rendront en Europe en février 1965 pour interviewer les candidats.

Ceux et celles qui désireraient de plus amples renseignements au sujet des traitements et des conditions d'engagement afin de soumettre leur candidature sont priés d'écrire immédiatement:
PAR AVION au:

Directeur du Service du Personnel,
Protestant School Board of Greater Montreal, 6000 avenue Fielding,
Montréal 29, Québec, CANADA.

Voyages de Pâques
organisés à l'intention du Corps enseignant romand

Egypte

du 5 au 19 avril 1965 — du 12 au 25 avril 1965
Départ de Genève en Comet (trajet avion aller-retour).

La Basse-Egypte avec le Caire et le musée égyptien ; les Pyramides, Memphis et Sakkara.
Ismailia - Suez - Mer rouge - Route du désert.

La Haute-Egypte : Louqsor et son temple, les temples de Karnak, Thèbes, Vallée des rois.
Edfc et Kan Ombo.

Assouan : le barrage, les carrières de granit, les îles Eléphantines et le merveilleux jardin Kitchener.

Au retour 3 jours libres au Caire.

Excursions facultatives : Abou-Simbel ; Alexandrie et El Alamein (pendant le séjour libre au Caire). Oasis de Faiyum : 1 jour.

Prix : Départ du 5 avril : 1550 francs
» » 12 avril : 1530 francs
(1 jour de moins).

Voir précisions : chronique vaudoise.

Renseignements et inscriptions : **Voyages Mme A. Borel, Charmilles 9, 1008 Prilly/Lausanne,** téléphone : (021) 25 96 07.

Roger Gfeller, Batelière 12, 1000 Lausanne, téléphone : (021) 26 53 38.

ECOLE NORMALE CANTONALE
DE MAITRESSES MÉNAGÈRES, PORRENTRUY

Admissions

d'une nouvelle série d'élèves au printemps prochain.

Durée des études : 4 ans.

Brevet officiel délivré par la Direction de l'instruction publique qui confère le droit d'enseigner dans nos écoles ménagères, d'économie domestique et d'ouvrages féminins.

Délai d'inscription : 31 janvier 1965.

Renseignements et inscriptions auprès de **M. F. Feignoux, directeur, Porrentruy, villa Blanche. Tél. (066) 6 10 49.**

imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût

corbaz sa

La longue-vue

Etudes classiques scientifiques et commerciales

- Maturité fédérale
- Ecoles polytechniques
- Baccalauréat français
- Technicums
- Diplôme de commerce
- Sténo-dactylographe
- Secrétaire-comptable
- Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à

Toujours bon & jamais cher
dans les restaurants du DSR
DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

LAUSANNE
Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4
LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22 a
GENÈVE
Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34
MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches
NEUCHATEL
Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17
COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1
MORGES
Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23
MARTIGNY
Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1
SIERRE Restaurant D.S.R., place de la Gare

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

école pédagogique privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

● Formation de
gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées

● **Préparation au diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8, Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Avis aux municipalités et organisateurs de camps de ski pour écoliers

VACANCES D'HIVER POUR ÉCOLIERS A STE-CROIX/LES RASSES

A louer pour des périodes de 5 à 6 jours soit du lundi au samedi, 1 chalet confortable, 1 grand dortoir pour 25 à 30 élèves, 3 chambres avec 6 lits pour le personnel, spacieuse salle à manger, grande cuisine, électricité et bois, eau courante, WC, lavabos, séchoir à habits infra-rouge.

Ce chalet est situé aux Rasses (arrêt postal) à proximité du télésiège. Prix très intéressant.

S'adresser au Ski-Club Yverdon, case 326 ou téléphone 2 40 44.

Bibliothèque Nationale Suisse 3000 BERNE

J. A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX